

L'édition 2021 des « Trophées de la Healthtech » de France Biotech a dévoilé son palmarès : coup de projecteur sur les sept entreprises innovantes en santé mises à l'honneur !

- ARKHN remporte le Trophée de la Jeune entreprise Healthtech
- AQEMIA, le Trophée de la E-santé
- ONCODIAG, le Trophée Diagnostic médical
- ALDERAAN BIOTECHNOLOGY, le Trophée Biotech
- CORWAVE, le Trophée Medtech
- Sophie Brac de la Perrière, Présidente de HEALSHAPE, remporte le Trophée de l'Entreprenariat Healthtech au féminin
- ROBEAUTÉ, le Trophée Coup de Cœur décerné par le public

Paris, le 19 octobre 2021. Lors de la cérémonie des Trophées de la HealthTech 2021, qui s'est déroulée au Théâtre de la Tour Eiffel hier soir, organisée par France Biotech, l'Association des entrepreneurs de l'innovation en santé, sept trophées ont été décernés à des sociétés prometteuses de la filière Healthtech. Le jury¹, composé de 17 membres, a ainsi souhaité récompenser les sociétés suivantes : le Trophée de la Jeune entreprise Healthtech décerné à Arkhn, le Trophée de la E-santé à Aqemia, le Trophée Diagnostic médical à OncoDiag, le Trophée Biotech à Alderaan Biotechnology, le Trophée Medtech à CorWave, le Trophée de l'Entreprenariat Healthtech au féminin à Sophie Brac de la Perrière, présidente de Healshape et le Trophée Coup de cœur à Robeauté.

Plus d'une centaine de candidatures ont été évaluées illustrant le dynamisme, l'expertise, l'excellence technologique et scientifique de l'écosystème HealthTech français.

Lors de la cérémonie, **Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé**, est intervenu en vidéo pour réaffirmer l'ambition de la France d'accueillir rapidement les innovations en santé en simplifiant le système actuel et en envoyant les bons signaux. Il a rappelé les trois mesures emblématiques du volet Santé du plan France 2030 doté de plus 7,5 milliards d'euros, à savoir (i) faire de la France le premier pays européen en matière de recherche clinique, (ii) permettre un accès équitable aux soins pour les patients en accélérant et simplifiant l'accès au marché pour les innovations et, enfin, (iii) offrir un environnement économique à la fois prévisible et cohérent avec notre indépendance sanitaire et industrielle. Olivier Véran a conclu en indiquant que l'innovation a besoin d'être soutenue, stimulée et a souligné la montée en puissance de l'écosystème Healthtech et sa dynamique en France, comme l'illustrent les sept entreprises récompensées ce soir.

Cédric O, Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, dans une intervention vidéo, a également mis en évidence le rôle majeur des entreprises innovantes en santé depuis le début de la crise sanitaire. Il a rappelé que le gouvernement a fait le pari de l'innovation en santé porté par le plan France 2030 et qu'il doit encore travailler sur plusieurs leviers, comme la question clef du financement ou celle de l'environnement réglementaire relatif à l'innovation en santé. Avec une conviction : la question des biotechs, c'est la question de la santé de demain, a conclu Cédric O.

¹ Voir Annexe 1



« Les entreprises récompensées par les Trophées ont réussi à franchir des étapes importantes dans leur développement dans ce contexte inédit. Elles ont fait preuve d'audace et de résilience avec comme ambition commune de transformer la vie des patients en leur apportant de nouvelles solutions médicales » souligne Franck Mouthon, président de France Biotech.

Les Trophées de la HealthTech 2021 ont été organisés grâce au soutien d'Agile Capital Markets, AMGEN, DENTONS, ICOSA, et en partenariat avec Angels Santé, BiotechFinances, le réseau des pôles de compétitivité en santé, (Atlanpole Biotherapies, Biovalley France, Clubster NSL, Eurobiomed, LyonBiopôle, Medicen Paris Région), Biotech&Santé Bretagne et le SIDIV.

**

Lauréat Trophée de la Jeune Entreprise Healthtech

Le Trophée de la jeune entreprise HealthTech revient à Arkhn (Ile-de-France) et a été remis par Julien Le Guyader, Associé au cabinet Dentons Paris et Eric Cohen, CER et fondateur d'Agile Capital Market.

Arkhn développe et déploie une architecture data dans les établissements de santé. Les données provenant des logiciels du système d'information hospitaliers sont structurées et standardisées au format FHIR. Les données sont centralisées, accessibles pour la recherche, et interopérables via l'API FHIR, ce qui est bénéfique pour l'ensemble de l'écosystème.

Autres entreprises nominées : EpiLAB, Findimmune, Pelican Health.

Lauréat Trophée E-santé

Le Trophée E-santé a été décerné à Aqemia et remis à son Président et cofondateur, Maximilien Levesque, par Antoine Tesnière, Directeur de PariSanté Campus et Stéphane Tholander, Coordinateur de la Commission E-santé de France Biotech et Président de Cibiltech.

Aqemia a développé en seulement 18 mois un portfolio de programmes de drug discovery grâce à une plateforme unique de design de molécules thérapeutiques. Cette plateforme Aqemia repose sur de l'intelligence artificielle et de la physique quantique théorique issue de 10 ans de recherche à ENS Ulm - PSL et CNRS.

Autres entreprises nominées : Arkhn, ResilEyes, Tribvn Healthcare.



Lauréat Trophée Diagnostic médical

Le Trophée Diagnostic médical a été décerné à OncoDiag (Normandie) et remis à son Président directeur général, Claude Hennion, par Émilie Royère, Directrice Générale d'Eurobiomed, représentante du Réseau des pôles de Compétitivité en Santé et Claire Verschelde, Co-Fondatrice d'ICOSA.

OncoDiag développe de nouveaux tests non invasifs de dépistage, de diagnostic et de suivi de cancers (vessie, prostate et cancer colorectal). Leur premier test, Urodiag (suivi du cancer de la vessie) est en cours de commercialisation en France. Les deux autres tests seront disponibles en 2022 (Prostadiag) et 2023 (Colodiag).

Autres entreprises nominées : Diagante, Oncomedics, Molsid.

Lauréat Trophée Biotech

Le Trophée Biotech a été décerné à Alderaan Biotechnology (Ile-de-France) et remis à son Président, Arnaud Foussat, par Marc Le Bozec, Responsable Private Equity du fonds Arbevel et Gérard Friedlander, Délégué Général de la Fondation de l'Université de Paris.

Alderaan Biotechnology développe des anticorps thérapeutiques pour le traitement du cancer. Le programme le plus avancé concerne un anticorps dirigé contre la molécule CD25, marqueur des lymphocytes T régulateurs (Tregs). Cet anticorps permet d'éliminer spécifiquement les Tregs dans les tumeurs afin d'inhiber les signaux immunosuppresseurs générés par ces cellules et d'augmenter les réponses immunitaires anti-tumorales.

Autres entreprises nominées : EG 427, Exeliom Biosciences, LinKinVax.

Lauréat Trophée Medtech

Le Trophée Medtech a été décerné à CorWave (Ile-de-France) et remis à son Président directeur général, Louis de Lillers, par Guirec Le Lous, Président de Medtech in France et Président d'Urgo Médical et Bernard Kirsch, Président d'Angels Santé.

Soutenue par des investisseurs de premier plan dont le fonds EIC Fund de la Commission européenne, **CorWave** est une medtech engagée dans la lutte contre l'insuffisance cardiaque. Pour sauver les patients insuffisants cardiaques et leur offrir une vie pleinement active, CorWave développe des pompes cardiaques fondées sur une technologie biomimétique de rupture.

Autres entreprises nominées : Healshape, Hemerion Therapeutics, Robeauté.



Lauréat Trophée Entrepreneuriat Healthtech au féminin

Le Trophée de l'Entreprenariat Healthtech au féminin a été décerné à Sophie Brac de la Perrière, co fondatrice et Présidente directrice générale d'Healshape (Rhône-Alpes) et remis par Corinne Blachier Poisson, Directrice Générale d'AMGEN France et Florence Lustman, Présidente de la Fédération Française de l'Assurance.

Healshape développe une bioprothèse personnalisée, naturelle, régénérative et résorbable pour les femmes ayant subi une mastectomie suite à un cancer du sein. Son objectif : que les femmes retrouvent leur sein de façon naturelle avec leurs propres tissus en quelques mois grâce à une chirurgie simple.

Autres entreprises nominées : AtmosR, HERA-MI, Molsid.

Lauréat Trophée Coup de Coeur

Le Trophée Coup de Cœur a été décerné à Robeauté et remis à ses deux dirigeants, Bertrand Duplat (CEO) et Joana Cartocci (COO), par Frédéric Collet, Président du LEEM et Philippe Lamoureux, Directeur Général du LEEM.

Quatre entreprises candidates ont été présélectionnées par le Jury pour ce prix Coup de cœur. Il s'agit de Exeliom Biosciences, Oncomedics, ResilEyes, Robeauté. A l'issue d'une session de pitchs organisée pendant la cérémonie, la société Robeauté a remporté, par le vote du public présent, le Trophée Coup de Cœur.

Robeauté développe un microrobot submillimétrique pour atteindre des zones difficiles d'accès du corps, et plus précisément le cerveau, afin d'y déposer une thérapie adaptée ou d'y effectuer une tache telle qu'une microbiopsie ou une prise de mesure. 1 million de personnes sont atteintes de maladies du cerveau et les solutions locales ouvrent la voie à des thérapies innovantes et prometteuses.

Pour plus d'information sur les Trophées de la HealthTech : http://www.france-biotech.fr/trophees-de-la-healthtech-2021/

Contact presse: Florence Portejoie, FP2COM, fportejoie@fp2com.fr, Tél: 06 07 76 82 83

A propos de France Biotech

France Biotech, fondée en 1997, est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation dans la santé et leurs partenaires experts. Animateur de l'écosystème de l'innovation en santé et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en France et en Europe, France Biotech contribue à relever les défis du secteur HealthTech (le financement des entreprises, la fiscalité de l'innovation, les enjeux réglementaires et d'accès au marché, etc...) et à proposer des solutions concrètes, en termes de compétitivité et d'attractivité, par l'intermédiaire de ses commissions et ses groupes de travail. Ceci afin d'aider les start-ups et les PME de cette fillère à devenir des entreprises internationales performantes et capables de concevoir et développer rapidement de nouvelles innovations et les rendre accessibles in fine aux patients. http://www.france-biotech.fr/



Annexe 1

Les membres du jury

Franck Mouthon, Président de France Biotech, Président du Jury ; Pascale Augé, CEO d'Inserm Transfert ; Corinne Blachier Poisson, General Manager - AMGEN France ; François Delrot, Senior Manager, KPMG ; Agnès Devois, Présidente de ACIP Santé ; Gérard Friedlander, Délégué Général, Fondation Université de Paris ; Julien Le Guyader, Avocat Associé, Cabinet DENTONS ; Guirec Le Lous, Président de Medtech in France, Président Urgo Médical ; Pierre-Jacob Le Roux, Government Affairs Director, France Stryker ; Stéphane Loze, Angels Santé ; Florence Lustman, Présidente de la Fédération Française de l'Assurance ; Amaury Martin, Directeur de la Valorisation et des Partenariats Industriels, Institut Carnot Curie Cancer ; Émilie Royère, Directrice Générale Eurobiomed, Représentante du Réseau des Pôles de Compétitivité en Santé ; Françoise Sellin, Fondatrice Expertise Patients ; Antoine Tesnière, Directeur Campus PariSanté ; Stéphane Tholander, Coordinateur de la Commission E santé de France Biotech, CEO de Cibiltech ; Claire Verschelde, Founding Partner, ICOSA.

